

ÉVÉNEMENT 100 % EN VISIOCONFÉRENCE ET EN REPLAY

IA & expertises

" Les Usages de l'IA pour les Experts de Justice "

COLLOQUE LE MATIN & FORMATION L'APRÈS-MIDI

L'IA transforme la Justice — les experts judiciaires doivent-ils la subir ou la maîtriser ?

Il y a un an, un rapport remis au Garde des Sceaux par Monsieur Haffide Boulakras, vice-président de l'École Nationale de la Magistrature, posait les bases d'une réflexion nationale : « L'IA au service de la Justice ». Un an plus tard, la mutation est en marche — et elle concerne directement chaque expert de justice, dans chaque spécialité, sur tout le territoire.

Face à cette évolution sans précédent, et dans le prolongement des recommandations du CNCEJ sur les usages de l'IA (juin 2026), la CECAAM ouvre un rendez-vous national : une journée de réflexion et de formation pour permettre à tous les experts de justice de s'approprier l'IA de façon raisonnée, rigoureuse et déontologiquement sécurisée.

Une journée, deux temps forts

Le matin — un colloque pour comprendre les enjeux institutionnels

Des représentants de l'École Nationale de la Magistrature, du Conseil d'État et de la Cour de cassation viendront partager la vision de leur institution sur la place de l'IA dans l'exercice de l'expertise juridictionnelle. Une occasion rare d'entendre, dans un même lieu, les positions des plus hautes instances sur un sujet qui redessine déjà les pratiques professionnelles.

L'après-midi — une formation pour passer à la pratique

Place à la formation opérationnelle : des spécialistes de l'IA décrypteront, rubrique par rubrique de la nomenclature des experts, les bonnes pratiques à adopter et les usages à proscrire. Un temps concret, pensé pour repartir avec des repères directement applicables dans vos missions.

Pourquoi venir ?

Parce que l'IA ne demandera pas la permission d'entrer dans vos rapports d'expertise — elle y est déjà. Cette journée est l'occasion de prendre une longueur d'avance, d'échanger avec des pairs de toutes les cours d'appel, et de repartir avec une doctrine claire plutôt que des incertitudes.

Programme de la journée

MATINÉE • COLLOQUE 9h00 – 12h00

PARTIE 1 - L'IA et la Justice : état des lieux institutionnel

David BRUTIN, Président de la CECAAM, co-président de la Commission IA du CNCEJ
Haffide BOULAKRAS, Vice-président ENM — Auteur du rapport IA remis au Garde des Sceaux
Laurence HELMINGER, Conseillère d'état, Présidente du Conseil national de l'aide juridique
Sylvie MENOTTI, Conseiller honoraire, Cour de cassation
Guillaume LLORCA, Président du CNCEJ (ou son représentant)
Christian GENTILETTI, Responsable Formation CECAAM (voix off)

PARTIE 2 - Déontologie, responsabilité et éthique de l'expert face à l'IA

David BRUTIN, Président de la CECAAM, co-président de la Commission IA du CNCEJ
Daniel MOULY, Secrétaire-général et président de la commission informatique du CNCEJ
Arnaud CEUILLE, Expert de justice dans la spécialité Informatique
Patrick DE FONTBRESSIN, Avocat au barreau de Paris et Conseil de SOPHIASSUR
Christian GENTILETTI, Responsable Formation CECAAM (voix off)

APRÈS-MIDI • FORMATION PRATIQUE 14h30 – 17h30

MODULE 1 - Les bons usages de l'IA : ce que vous pouvez faire

Christian GENTILETTI, Responsable Formation CECAAM
William SAUVAGE, Fondateur et directeur de l'école RI7, Ingénieur
Jacques SPINELLI, Expert-comptable
David BRUTIN, Président de la CECAAM, co-président de la Commission IA du CNCEJ (voix-off)

MODULE 2 - Risques et usages à proscrire : les lignes à ne pas franchir

Christian GENTILETTI, Responsable Formation CECAAM
Serge VITALI, Expert en estimation immobilière
Dr. Christian BALLOUARD, Président de la Compagnie nationale des experts psychologues
David BRUTIN, Président de la CECAAM, co-président de la Commission IA du CNCEJ (voix-off)

Deux tarifs d'inscription à la journée sont prévus :

- Expert de justice membre d'une compagnie adhérente du CNCEJ (vérification sur l'annuaire des experts)
- Expert de justice non-affilié au CNCEJ, avocat et conseil technique...

La participation à la journée donnera lieu à une attestation de présence 6h.